



Le 17 décembre 2025, à Montreuil

à

Madame Amélie De Montchalin,  
Ministre chargée des comptes publics.

## Motion adressée à Madame la Ministre Amélie de Montchalin

***Quand la vérité offense, la solidarité s'impose.***

Sophie Binet, Secrétaire Générale de la CGT, est mise en examen pour avoir usé d'un dicton imagé et bien ancré dans la sagesse populaire face à l'attitude de certains dirigeants économiques. Cette poursuite fait suite à une plainte du lobby patronal Ethic, présidé par Sophie de Menthon et financé par des milliardaires d'extrême droite.

**Nous refusons l'hypocrisie et la langue de bois. Nous refusons que le débat social se tranche devant les tribunaux.**

À l'attention de ces chefs d'entreprises qui s'offusquent des mots tout en méprisant les actes : n'est-il pas violent de menacer de quitter le « vaisseau France » après avoir accumulé des fortunes grâce aux aides publiques, aux infrastructures et au système éducatif de notre pays ?

Nous l'affirmons, « Les rats quittent le navire », n'est pas une injure, mais le constat amer d'un comportement irresponsable. Elle illustre une réalité : celle de la fuite des capitaux et des responsabilités face à l'effort collectif. Aux Finances, nous savons que notre pays n'a jamais été aussi riche et que les fortunes se concentrent à vitesse grand V au détriment de l'intérêt général, et nous savons comment y remédier.

Si qualifier ainsi la déloyauté envers la Nation est un délit, alors nous sommes toutes et tous coupables de clairvoyance.

Oser traîner la secrétaire générale d'une des principales organisations syndicales devant les tribunaux pour de tels propos est grave. Il s'agit d'une **procédure bâillon** visant à nous impressionner tous et toutes, nous les militants et militantes qui au quotidien dénonçons contre vents et marées la violence des politiques patronales.

**A travers Sophie Binet, c'est toute la CGT et l'ensemble du mouvement syndical qui est visé.**

D'ailleurs, il ne s'agit malheureusement pas d'un fait isolé. Des milliers de syndicalistes sont poursuivis devant la justice ou victimes de procédures de licenciements.

Cette nouvelle mise en examen confirme l'**urgence de protéger les libertés syndicales**. Les syndicalistes n'ont rien à faire devant les tribunaux mais devraient au contraire être soutenus pour leur action au service de l'intérêt général.

Nous vous demandons donc, Madame la Ministre, non seulement **de soutenir publiquement** Sophie Binet et de demander à ce que les poursuites cessent mais aussi de faire changer la loi pour protéger les libertés syndicales. Les poursuites contre les militants syndicaux doivent cesser, les procédures bâillon, la répression et la discrimination syndicale doivent être très sévèrement sanctionnées, et des plans de préventions contre ces discriminations doivent être mis en place. Nos bourses du travail doivent être protégées, les militant·es injustement condamné·es doivent être amnistié·es.